Bouqu'info

- L'agence postale de Boult sur Suippe sera fermée du 7 au 20/08 inclus.

- Le Solidaribus du Secours populaire arrête définitivement ses passages à

- Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, le

distributeur d'énergie électrique Enedis organise chaque année la visite

aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20 000 volts, afin

d'améliorer la qualité de la distribution de cette énergie. Nous vous

informons du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant notre



n°180

Informations pratiques:

Boult sur Suippe.

www.boultsursuippe.fr/ Application CENTOLIVE / Facebook: mairieBoultSurSuippe

Juillet/Août 2023



- 4 juillet : Conseil Municipal
- 19 juillet: après-midi jeux (bibliothèque)
- 21 juillet : le P'tit Marché (Atypik'Art)
- 9 août: atelier pliage livre (bibliothèque)
- 18 août : le P'tit Marché (Atypik'Art)
- 13 septembre : carrefour des associations



commune du 3 au 28 juillet 2023.

- La vidéosurveillance est en cours d'installation sur la commune et sera effective fin septembre.
- L'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques se fera courant juillet rue du Pavé et fonctionnera avec carte RFID ou par l'application Freshmile.
- La réfection de la chaussée de la rue Saint Roch avec un revêtement acoustique sera effectuée entre le 17 et le 21 juillet. Une déviation sera mise en place.
- La toiture de la salle des fêtes est en réfection actuellement. Les devis pour la mise aux normes acoustiques sont à l'étude.



- Horaires autorisés pour les particuliers pour la tondeuse et bricolage bruyant :
 - > jours ouvrables 8h30-12h et 14h30-19h30
 - > samedi 9h-12h et 14h-19h
 - dimanche et jour férié 10h-12h UNIQUEMENT
- Nous déplorons le vol de plantations en pot ainsi que du vandalisme sur les massifs fleuris (les maîtres laissent leurs chiens déféquer ou gratter dans les massifs). De même, les pots de fleurs ne sont pas des cendriers. C'est irrespectueux vis-à-vis des employés communaux qui se démènent pour fleurir notre commune.
- -Le robinet d'eau potable du cimetière est régulièrement mal ou pas fermé. Certains n'ont toujours pas compris que l'eau était un bien précieux ! Merci de veiller à le fermer après utilisation !
- -Motos et quads avec pots d'échappements modifiés donc très bruyants : les rues du village ne sont pas les pistes du circuit des 24 h du Mans !!!
- Merci de respecter le sommeil de tous en évitant les cris, pétards, démarrages en trombe en pleine nuit.

AVIS à toutes ces personnes malveillantes : Souriez vous êtes filmés !!

Rappel MODIFICATION de la distribution du Bouqu'info :

- la version PAPIER est distribuée en boite aux lettres sur demande en mairie (un sticker à apposer sur votre boite aux lettres est à retirer en mairie pour les retardataires).
- la version numérique en PDF par mail vous sera envoyée sur demande également (demande à faire par mail à la mairie : commune.boultsursuippe@gmail.com)

Merci à M. MINTOFF de nous avoir autorisé à utiliser une des ses créations « Poup » pour le sticker et merci à KOLORO impression, entreprise locale, pour la création des stickers.





La commune entend remettre à jour la liste des personnes vulnérables instaurée il y a quelques années, liste qui sera utilisée dans un cadre préventif lors de conditions particulières et sollicitées par le Préfet (canicule, inondations...).

Les personnes suivantes peuvent se faire connaître auprès de la Mairie :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale). Elle intègre ainsi toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc.) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile, etc.). Lorsque cette demande émane d'un tiers, la demande d'inscription devra se faire par écrit, par un courrier ou un courriel. La demande devra comporter les coordonnées précises de la personne concernée mais également celles d'une personne de confiance qui pourra être jointe en cas de besoin. M. le Maire vous invite par conséquent à vous rapprocher de la Mairie si vous êtes concerné ou si un de vos proches, amis ou voisins est concerné.







Personne âgée, isolée ou handicapée :

Pensez à vous inscrire sur le registre canicule de la commune.

Vous trouverez le questionnaire sur le site internet ou dans le hall de la mairie.

2 place de la Mairie 51110 Tel: 03.26.03.30.55 -Mail: commune deboultsursuippe@gmail.com

En cas de malaise, j'appelle le 15

Opération Tranquillité Vacances (OTV):



Partez en congés ou pour toutes absences prolongées... l'esprit libre!

- * fermez les volets. Si possible, faites-les ouvrir et refermer régulièrement par des voisins
- *évitez de laisser à disposition des objets facilitant l'effraction ou l'escalade ; si possible installer une alarme ou vidéosurveillance, détecteurs de mouvements par éclairage
- * mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr
- * demander à un voisin de confiance d'être vigilant en repérant les personnes ou signes suspects qui peuvent être annonciateurs d'un repérage avant cambriolage
- * ne pas publier de photos sur les réseaux sociaux depuis votre lieu de villégiature.
- * copier vos fichiers photos/vidéos sur des supports amovibles
- * programmer l'allumage de lampes dans la maison pour simuler une présence

Dans tous les cas, avant votre départ, prévenez la gendarmerie en vous inscrivant aux dispositifs OTV "opération tranquillité vacances" et pour les professionnels OTEC "opération tranquillité entreprise et commerce".

Vous trouverez le formulaire en téléchargeant : http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr, et sur le site de la mairie https://www.boultsursuippe.fr/a202-tranquilite-vacances.html

Les dernières nouveautés

Découvrez le patrimoine du village : QR Code à Flasher

Venez découvrir de façon ludique l'histoire de notre patrimoine en flashant les « QR Code » aux abords de ces monuments :

- La mairie
- Le monument aux Morts
- La chapelle de bon secours
- L'Eglise Sainte Croix
- Le moulin Lelarge
- La grosse Bertha
- Les anciens lavoirs
- ♣ Et la vedette du village La Pouplie







Les derniers évènements

A la bibliothèque...

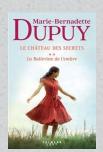
Venez chercher les nouveautés, vous les apprécierez lors de vos siestes dues à la chaleur... pour ceux qui le peuvent!

- « L'île des chasseurs d'oiseaux » de Peter May : le lecteur est tenu en haleine jusqu'à la dernière page. Peter May est né en Ecosse et réside depuis de nombreuses années dans le lot.
- ➤ « La ballerine de l'ombre » suite du « Rêve brisé » de la saga « Le secret du château » de Marie Bernadette Dupuy.

 Dans ce tome 2, que de courage pour une si jeune femme! Marie Bernadette Dupuy aborde avec succès les genres les plus variés: biographies historiques, grandes sagas familiales, policiers.
- « Les orphelins de Varsovie » de Kelly Rimmer. Roman captivant, envoutant et très documenté. Kelly Rimmer est australienne. Ses livres sont des best-sellers et traduits en 20 langues.

Pour la jeunesse : des pokémon, Louca, Animal Jack, divers mangas, « les enfants de la résistance » en BD...superbe!











Lecture du 10 mai avec les petits de 18 mois à 3 ans



Lecture et animation de Diane du 24 mai



Lecture du 7 juin de M. Georget de « Lire et faire lire » et l'animation avec les bénévoles

Programme de cet été pour les 6/10 ans :

- le 19 juillet : après-midi jeux de société ou plein air
- le 9 août : après midi pliage de livres

Un grand merci aux personnes qui font don de livres à la bibliothèque! Amis lecteurs, les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un bel été.

Le Monde associatif

Collectif Boult Environnement

Quelle belle journée que celle du samedi 3 juin 2023 pour notre première « Rencontre autour de l'environnement » organisée à Boult-sur-Suippe! Dans une ambiance sympathique, le public est venu nombreux, de Boult-sur-Suippe mais aussi des communes avoisinantes et même de Reims. Tout au long de la journée, visiteurs et visiteuses sont allés de stand en stand pour échanger, s'informer, apprendre auprès d'exposants tous plus passionnés les uns que les autres.

Comme nous l'avions annoncé, il y eut des temps forts avec des conférenciers qui ont captivé l'attention. Ainsi se sont succédés M. Contal, agriculteur bio (« Des aliments sains, il ne suffit pas d'en parler, il faut le faire »), M. Hiet, maire de Valde-Vesle (En 2021 sa commune fut sacrée meilleur village de France en matière de protection de la biodiversité), et Mme Paris et M. Almagro, maitres de conférences (« L'eau de nos villages, état des lieux et perspectives »).

Il y eut aussi des moments d'émotion avec un hommage rendu à deux personnes engagées dans l'environnement : Amandine Polet, pour son action en faveur de la Pouplie, et Marc Langlois pour ses 50 ans à la présidence de la société mycologique de Reims. L'émotion fut d'autant plus grande que ni l'une ni l'autre ne s'y attendait. Ils furent largement ovationnés.

La Pouplie, notre peuplier noir vedette, fut également à l'honneur sur un stand consacré aux arbres.

Les enfants, de leur côté, ont notamment apprécié le parcours sensoriel au sol, les jeux et animations spécialement mis en place pour eux, mais aussi l'observation d'insectes à la loupe binoculaire et la présence d'abeilles vivantes.

Un grand merci à tous les exposants et conférenciers, un autre grand merci aussi à tous ceux qui nous ont aidés et accompagnés dans ce pari un peu osé de réunir tant de personnes venues d'horizons différents mais tous attachés à cette cause importante qu'est l'environnement, et enfin un grand merci aux visiteurs et visiteuses. Une belle journée ensoleillée avec une grande diversité!

Informations et contact : www.vivrecheznous.fr / collectifboultenvironnement@gmail.com









L'APE

Les vacances d'été arrivent et donc la fin de l'année scolaire. Une belle année encore pour l'APE de Boult sur Suippe.

Après la semaine du goût, les cadeaux de Noël pour chaque classe, les sapins de Noël, les chocolats de Pâques, les dons fait à chaque école (1000€ chacune), nous avons pu faire bénéficier les enfants du pique-nique annuel. Tous les enfants de l'école ont participé à cet agréable moment encadré par plus de 60 bénévoles. Un grand merci à ces derniers !!! Les enfants ont aussi profité d'un autre beau moment : la kermesse de fin d'année.

Maintenant les vacances arrivent mais les bénévoles de l'APE ne s'arrêtent pas là. Ils préparent le pack CP qui sera distribué à tous les enfants de maternelle grande section pour leur passage en CP, avec tout le matériel dont ils auront besoin à la rentrée (stylos, règle, pochette, fluo...). En plus du pack CP, chaque enfant de l'école aura droit à un paquet de feutres dès la rentrée de septembre.

Mais les bénévoles de l'APE se reposeront un peu quand même pour être en pleine forme à la rentrée. Leur temps, leur énergie et leur engagement sans faille sont très précieux. Ils jouent un rôle primordial dans le succès des actions de l'association et auprès de l'équipe enseignante. Vous êtes, bien entendu, les bienvenus pour venir renforcer l'équipe.

Bonnes vacances aux enfants, aux enseignants, aux bénévoles de l'ape, aux parents...

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2023

- Le conseil vote les taux des contributions directes locales comme suit (pas d'augmentation d'impôts) :
 - * Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 44,01 %
 - * Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 19.75 %
 - * Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires : 16.53 %

Le conseil décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations comme suit :

ADMR	500
APE	600
Association anciens combattants	200
Association des personnes âgées	200
Collectif Boult Environnement	300
Familles rurales - Aides ménagères	1000
Jeunes sapeurs-pompiers	100
Les Boultentrain	1400
Lire et faire lire	250
Prévention routière	100
Société amicale des chasseurs	300
Vent de Boult	250
Aides diverses	800

- La lecture du budget en fonctionnement comme en investissement est faite au conseil. Après un vote par chapitre, le conseil, adopte le budget primitif 2023 comme suit :
 - * En fonctionnement : équilibré en dépenses comme en recettes à 1 513 032,89 €
 - * En investissement : équilibré en dépenses comme en recettes à 823 225,55 €
- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales : Anne-Marie RAACH, Danièle DELLOUP et Michel PETERMANN sont élus.
- Après en avoir délibéré, le conseil décide :
 - d'appliquer un droit de place pour les cirques de petites envergures d'un montant de 50 €,
 - de fixer une caution de 100 € qui sera encaissée si l'emplacement attribué n'est pas rendu propre et débarrassé de tout encombrement et si les affiches et pancartes apposées ne sont pas retirées.

Informations diverses:

- Pour faire suite à la venue de l'acousticien qui a réalisé l'étude acoustique de la salle des fêtes vendredi 24 mars : notre salle des fêtes n'est pas aux normes : il va falloir faire des travaux d'isolation acoustique. Un limiteur de sons et des capteurs d'ouvertures sont déjà installés.
- Prochain conseil municipal : le mardi 4 juillet 2023 à 19h30.



Mairie de Boult sur Suippe: 2 place de la Mairie. Tel: 03.26.03.30.55. Mail: commune.boultsursuippe@gmail.com

<u>Rédaction</u>: C.Thiébeaux, S.Erbisti, V.Lempereur, J.Lecocq, M.Chablin, T.Marlé, C.Haution, S.Guillaume, B.Kuentz. Certains articles sont écrits en collaboration avec les associations et comités concernés.